



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er avril 2001

Cession au C.C.A.S. de l'immeuble sis 36G rue Gambetta

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 mars 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 avril 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,
Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

DELIBERATION D2011282001

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er avril 2001

Urbanisme & Affaires Immobilières

Cession au C.C.A.S. de l'immeuble sis 36G rue Gambetta

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale informelle,

Par délibération en date du 26 juin 2000, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de l'immeuble sis 36G rue Gambetta situé

à proximité de la maison de la solidarité.

Cet immeuble sera affecté par le C.C.A.S. au logement social d'urgence pour répondre ponctuellement au besoin de Niortais en difficulté.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la cession gratuite dudit immeuble au C.C.A.S. .
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera établi par Maître SURVILLE, Notaire à Niort, sachant que les frais afférents à cette transaction seront supportés par l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)